

## BUREAU DE LA CONVERSION ET DES LITIGES MINIERS

ANNEXE : LISTE PUBLIQUE DES TITRES EXPIRÉS

DATE : Le 3 octobre 2008

PAGE : 1 de 1

RÉGION DE : Montréal

---

La décision ministérielle 32-2953 révoquant le bail minier huit cent cinq (805) situé sur le lot 107 du rang A du canton de Bouthillier (feuillet S.N.R.C. 31J/05), est devenu exécutoire le 30 septembre 2008.

Ce territoire sera disponible à la désignation sur carte selon les délais prévus à l'article 288 de la *Loi sur les mines* (L.R.Q., c . M-13.1).

PRÉPARÉ PAR:

Brigitte Dionne

APPROUVÉ PAR:

Henri Gauthier

DATE :

3 octobre 2008

C.C. Régions

Abonnés à la liste des titres expirés